



DOSSIER DE DEMANDE DE SUBVENTION

ANNEE 2021

Association sportive ou culturelle

Dossier à retourner avant le 24 Septembre 2021

A la Mairie de Grisy Suisnes -

Tél. : 01 64 05 30 03 Mail : accueil@grisy-suisnes.fr

Comment se présente le dossier à remplir ?

Vous trouverez dans ce dossier :

- Des informations pratiques et une note explicative
- Une demande de subvention
- Un compte rendu financier
- Une attestation sur l'honneur

Ce dossier sera examiné par les membres du groupe de travail « Subventions aux associations » et présenté au Conseil Municipal. Une réponse vous sera donnée après le vote du montant des subventions attribuées par le Conseil Municipal.

Liste des pièces obligatoires à joindre

- Composition du Bureau
(Nom, prénom, coordonnées et fonctions dans l'association).
- Rapport moral et/ou rapport d'activité et rapport financier.
- Compte rendu de la dernière Assemblée Générale.
- Statuts de l'association (si modification).
- État de la trésorerie au 31/08/2021 (en caisse, compte bancaire, livret de dépôt, autres avoirs....).
- Relevé d'Identité Bancaire, **uniquement si un changement d'établissement financier est intervenu depuis votre dernière demande de subvention.**
- Justificatifs dans le cadre d'une demande concernant une action spécifique
- Attestation d'assurance Responsabilité Civile en cours de validité.



Qu'est-ce que le dossier de demande de subvention ?

Le présent dossier de demande de subvention est un formulaire simplifié destiné à toutes les associations désireuses d'obtenir une subvention de la part de la ville. Il concerne les demandes de financement du fonctionnement de l'association ou de financement d'une action spécifique.

Le dossier comporte 3 fiches.

- **Fiche 1.1 et 1.2 : Présentation de votre association.**

Cette fiche est destinée à faciliter les relations avec l'administration. Pour recevoir la subvention, vous devez disposer d'un numéro SIRET et d'un numéro de récépissé en préfecture.

- **Fiche 2 : Budget prévisionnel de votre association.**

Vous devez remplir cette fiche si votre demande de subvention concerne le fonctionnement général de votre association

- **Fiche 3 : Attestation sur l'honneur**

A compléter par le représentant légal de l'association, ou le signataire s'il n'est pas le représentant légal.

Votre dossier ne pourra être pris en compte que si cette fiche est complétée et signée.

Après le dépôt du dossier :

Celui-ci sera instruit par le groupe de travail « Subventions aux associations » puis par les élus pour une proposition de subvention dans le cadre du budget de la ville de Grisy Suisnes présenté au Conseil Municipal. Après le vote du Budget, les associations sont avisées par courrier de la décision prise par la Municipalité, ainsi que des modalités de versement.

NB : Le numéro SIRET est indispensable pour recevoir la subvention ; le récépissé en préfecture est indispensable pour formuler une demande de subvention.

La présente note a pour objet de vous aider à remplir le dossier.



Soyez attentif à bien renseigner toutes les rubriques qui vous concernent, elles nous permettent d'instruire les dossiers.

FICHE N°1 : Présentation de votre association

Fiche 1.1 : IDENTITÉ DE VOTRE ASSOCIATION

1) Renseignements administratifs et juridiques

A. IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association	
Activité de l'association	
Adresse du siège	
Tél	
Adresse mail	

B. STATUT DE L'ASSOCIATION

Association Loi 1901 : Oui Non

Obligatoire : Numéro de SIRET

Numéro déclaration de l'association en Préfecture.....

Déclaration en Préfecture Le :.....

Date de publication au Journal officiel :.....

Date de la dernière Assemblée Générale :.....

Si les statuts ont été modifiés :

Date de la modification :

Objet de la modification :



Votre association est agréée : Oui Non

Date..... N° d'agrément :

Autre agrément :

Date : N° d'agrément :

Autorité administrative :

C. VIE DE L'ASSOCIATION

Président(e) (Nom Prénom)	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	

Trésorier(e) (Nom Prénom)	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	

Secrétaire (Nom Prénom)	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	



Autre membre du Bureau (Nom Prénom)	
Adresse	
Tél	
Adresse mail	

Comptabilité tenu par :

- Trésorier(e) bénévole de l'association
- o Expert-comptable

Nom	
Adresse	
Téléphone	

Fiche 1.2 : ACTIVITÉ DE L'ASSOCIATION

A. NOMBRE DE LICENCIÉS

	< à 18 ans			> à 19 ans		
Nombre de Pratiquants						
	GRISY- SUISNES	Communauté de Communes	Autres	GRISY- SUISNES	Communauté de Communes	Autres
Répartition						

Montant global des cotisations perçues :

Tarif annuel de l'adhésion :

Pratiquez-vous des tarifs préférentiels ?



Si oui, selon quels critères :

L'âge des adhérents. Précisez

.....
.....
.....
.....

Le niveau de pratique des adhérents. Précisez :

.....
.....
.....
.....

La commune de résidence des adhérents. Précisez :

.....
.....
.....
.....

Autre,

précisez :

.....
.....
.....

B. ENCADREMENT TECHNIQUE QUALIFIÉ :

Nombre de bénévoles :

	Diplôme fédéral	Diplôme d'état
Nombre total d'encadrement		



C. IMPLICATION DE L'ASSOCIATION DANS LES ANIMATIONS MUNICIPALES

.....
.....
.....
.....

Autres

(précisez)
.....
.

D. LES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION

Activités habituelles :

.....
.....
.....
.....

Opérations particulières :

.....
.....
.....
.....

Principaux partenaires :.....

.....
.....



FICHE N°2 : Bilan 2020 et Budget prévisionnel de l'association exercice 2021

Fiche 2.1 : COMPTES SIMPLIFIÉS DE L'ASSOCIATION - EXERCICE 2020 ET PRÉVISIONS 2021

CHARGES	BUDGET 2020	PRÉVISIONS 2021
60. Achats		
Prestations de services		
Achat matières et fournitures		
61. Services extérieurs		
Locations		
Entretiens et réparations		
Assurances		
Documentation		
Divers		
62. Autres services extérieurs		
Rémunération intermédiaires et honoraires		
Publicité, publications		
Déplacements, missions		
Services bancaires, autres		
63. Impôts et taxes		
Impôts et taxes sans rémunération		
Autres impôts et taxes		
64. Charges de personnel		
Rémunération des personnels		
Charges sociales		
Autres charges de personnel		
65. Autres charges de gestion courantes		
66. Charges financières		



TOTAL		
RECETTES	BUDGET 2020	PRÉVISIONS 2021
70. Ventes de produits finis, prestations de services, marchandises		
Vente de marchandises		
Prestations de services		
74. Subventions		
État		
Région(s)		
Département(s)		
Commune(s)		
Organismes sociaux (à détailler)		
Autres recettes (à préciser remb. Année antérieure)		
75. Autres produits de gestion courante		
Cotisations		
Publicités		
Sponsoring		
Autres		
76. Produits financiers		
Produits financiers		
TOTAL		



RÉSULTAT DE L'EXERCICE

Déficit		
Bénéfice		
Solde financier		
Compte courant (joindre le(s) relevé(s) bancaire(s) au 31/08/2020		
Compte épargne (joindre relevé(s) au 31/08/2020		
Caisse		

FICHE N°3 : Attestation sur l'honneur

Cette fiche doit obligatoirement être remplie pour toutes les demandes (initiale ou renouvellement) et quel que soit le montant de la subvention sollicitée.

Si le signataire n'est pas le représentant légal de l'association, merci de joindre le pouvoir lui permettant d'engager celle-ci.

Je soussigné(e)

(Nom et prénom)

Représentant(e) légal(e) de l'association,

- certifie que l'association est régulièrement déclarée
- certifie que l'association est en règle au regard de l'ensemble des déclarations sociales ainsi que des cotisations et paiements correspondants
- certifie exactes et sincères les informations du présent dossier, notamment la mention de l'ensemble des subventions introduites auprès d'autres financeurs publics ainsi que l'approbation du budget par les instances statutaires
- demande une subvention de fonctionnement de : €
- précise que cette subvention, si elle est accordée, devra être versée :

Nom du titulaire du compte :

.....

Banque ou centre :

.....

Commission sports et associations



Domiciliation (joindre un RIB/RICE):

.....

Code banque/Etablissement	Code Guichet	Numéro de compte	Clé RIB/RIP

Fait, leà Grisy suisnes.

Signature

Attention

Toute fausse déclaration est passible de peines d'emprisonnement et d'amendes prévues par les articles 441-6 et 441-7 du code pénal.

Le droit d'accès aux informations prévues par la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'exerce auprès du service ou de l'établissement auprès duquel vous avez déposé votre dossier.